

# Réunion du 1<sup>er</sup> conseil d'école : jeudi 16 novembre 2023

## 1- Rentrée 2023

### ➤ Présentation des membres du conseil d'école :

*Secrétaire de séance : Arnaud GUILLEMAIN pour l'équipe enseignante*

#### **Membres présents :**

Pour les représentants des parents d'élèves : mesdames Carbonière, Chatillon, Dheilly, Lecomte et Texier.

Pour la municipalité : mesdames Bourlon et Chausseray et monsieur Epoulet

Pour l'équipe enseignante : mesdames Birebent, Godefroy, Jalais et Mathé Sagot et messieurs Chesneau et Guillemain.

### ➤ Répartition :

- Mme Karine PIFFETEAU = la classe des PS-MS, à mi-temps PS-MS les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2. Service complété par Mr Sylvain CHESNEAU les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2.
- Mme Isabelle BIRENBENT = la classe des MS-GS.
- Mme Solenne JALAIS = la classe des CE2-CM1.
- Mme Sandra MATHE SAGOT = la classe des CM1-CM2, service complété par Mr CHESNEAU les mardis.
- Arnaud GUILLEMAIN, directeur de l'école et classe des CP-CE1, service complété par Mme Céline ALIBERT les mardis et un mercredi par mois.

### ➤ Effectifs de la rentrée 2023 :

<b>PS - MS</b>	<b>MS - GS</b>	<b>CP/CE1</b>	<b>CE2/CM1</b>	<b>CM1/CM2</b>
Mme PIFFETEAU Mr CHESNEAU	Mme BIRENBENT	Mr GUILLEMAIN Mme ALIBERT	Mme JALAIS	Mme MATHE-SAGOT Mr CHESNEAU
<b>17 PS + 9 MS</b>	<b>9 MS + 16 GS</b>	<b>10 CP + 11 CE1</b>	<b>14 CE2 + 12 CM1</b>	<b>4 CM1 + 21 CM2</b>
<b>26</b>	<b>25</b>	<b>21</b>	<b>26 (-1)</b>	<b>25</b>

Soit un total de **123 élèves** pour **96 familles**. Effectifs en légère hausse : fin juin 121 élèves.

### ➤ Rythme scolaire :

Les mêmes horaires pour toutes les classes :

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00
13h45-16h00	13h45-16h00		13h45-16h00	13h45-16h00

## Pause méridienne sur 3 services :

Des changements ont été apportés lors de cette rentrée pour faciliter la gestion et améliorer ce temps :

1<sup>er</sup> service: 12h00 – 12h35 PS et MS-GS

2<sup>ème</sup> service : 12h20 – 12h55 CM2

3<sup>ème</sup> service : 12h50 – 13h35 CP - CE1 - CE2 et CM1

Les effets sur les élèves et le déroulement de la pause méridienne sont plutôt positifs. Les élèves sont plus calmes, il y a moins de conflits. Ce dispositif va donc être poursuivi.

La mairie étudie la possibilité d'une collation collective à la récréation du matin, pour les élèves du troisième service.

## 2- Règlement intérieur 2023-2024

L'interdiction des écharpes va être ajoutée au règlement intérieur.

## 3- Point sécurité / santé

### ➤ PPMS :

Premier exercice d'évacuation : le 29/09/23 ; RAS. Il y a trois exercices à faire par an : 1 par trimestre.

Un exercice de confinement intrusion/Attentat va être fait dans les jours à venir. Trois exercices intrusion/attentat et risques majeurs sont à faire par an : 1 par trimestre.

## 4- Bilan financier 2022-2023 de la coopérative scolaire

Charges : 5999,46 € (dont 5581,63 € activités éducatives)

Produits : 7791,70 € : dont 1 500 € de la municipalité et 4000 € de l'APE

Résultat de l'année 2023 = 1792,24 €

TOTAL du passif : 9101,67 € en banque (rentrée 2023) dont le fonds de roulement, de 4000€.

La question de la subvention spéciale « voyage » a été renouvelée. Ce versement devait se faire annuellement pour faciliter la gestion. Monsieur le maire a déclaré quelle serait versée au moment de l'élaboration d'un futur projet. Pour cela, une estimation serait nécessaire.

## 5- Résultats évaluations nationales

**CP** : très bons résultats dans l'ensemble. Pas de difficultés ni de besoins particuliers que ce soit en mathématiques ou français. Prochaine session en janvier.

**CE1** : bons résultats dans l'ensemble. Points à travailler en français la fluence et l'orthographe. En mathématiques : résolution de problème / calculs.

**CM1** : bons résultats dans l'ensemble. Points à travailler en français quelques notions en grammaire. En mathématiques : les tables de multiplications.

Les résultats des élèves de 6<sup>ème</sup> sont bons. Les remontées lors du conseil école-collège sont positives.

Les remarques faites par l'équipe enseignante sont le timing des évaluations : deux semaines après la rentrée. Certains élèves n'ont pas encore repris des habitudes de travail. La forme des certains exercices et le dispositif ne sont pas toujours évidents pour certains élèves notamment la pression du chronomètre...

## 6- Projets pour l'année 2023-2024

- **Gymnase de St Maxire** : 6 créneaux par classe : le vendredi matin
  - 6 séances (3+3) périodes 1 et 2 : du 6 octobre au 24 novembre pour les CE2-CM1 et CM1-CM2
  - 6 séances période 4 : du 8 mars au 12 avril pour les PS-MS-GS.

*Le transport et la location de la salle sont pris en charge par la municipalité.*
  
- **Piscine** : le projet concerne la classe des CP-CE1 (21 élèves) : du vendredi 24 novembre au vendredi 26 janvier (8 séances/ 1 par semaine). 8 personnes sont habilitées ce qui va permettre une rotation des accompagnateurs en plus des maitres-nageurs. L'objectif de ce cycle natation est de se familiariser avec le milieu aquatique.  
*Le transport est pris en charge par la municipalité, les entrées à la piscine sont gratuites (pris en charge par la CAN).*
  
- **Prix des incorruptibles** : (=prix de littérature de jeunesse) Une sélection de livres est soumise au choix des élèves, selon leur niveau. Les votes auront lieu au mois de mai. De la maternelle au CM2. *Achat des livres = 490 €*
  
- **Ecole et cinéma** : y participe les classes des CP-CE1 et CE2-CM1. Les élèves iront voir une sélection de films : un film/trimestre, au CAC, à Niort.
  - « **Petite maman** » de Céline Sciamma, le 23 novembre  
*Entrées 2€50X48= 120€ + transport 216 € soit 336€. Le transport a augmenté de 40€ par rapport à l'année passée...*
  - « **Les aventuriers** » 5 courts métrages en NB
  - « **Ponyo sur la falaise** » de Hayao Miyasaki
  
- **Projet sports** :
  - Projet en cours d'élaboration avec Handisport 79 : 2 activités : en fauteuil et déficient visuel + une sensibilisation par classe. Niveaux concernés : des GS aux CM2. *320 € pour la journée d'intervention*
  - Devis en cours pour une journée sportive pour les classes maternelles : accrobranche et équitation.
  - Projet rugby envisagé pour les CE2-CM2, au printemps.
  
- **Spectacle vivant** : En partenariat avec le CAC de Niort. « *Jamais Dormir* » de Baptiste Amann. Le vendredi 19 janvier pour les élèves du CP au CM2 (2 représentations)  
*Cout de la représentation = 5€ X 72 = 360 €*

- **Assistante anglophone** : c'est une assistante américaine qui est présente depuis les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances d'avril. Elle est présente tous les lundis matin et intervient principalement du CP au CM2.  
*Les couts de transport sont à la charge de l'école.*
  
- **Défi messagerie** : classe des CM1-CM2, courant janvier. Un défi à résoudre par semaine en lien avec le numérique. Projet sur trois semaines. *Gratuit pour l'école*
  
- **Energies renouvelables** : classe des CM1-CM2, en partenariat avec SEOLIS et La bêta-pi. Projet sur trois séances, pris en charge par SEOLIS. *Gratuit pour l'école*
  
- **Liaison école-collège** : les professeurs d'anglais du collège vont dans la classe des CM1-CM2 entre 6 et 8 séances pour travailler autour d'albums et en produire un avec les élèves pour se présenter.  
*Le cout du transport au collège sera à la charge de l'école.*
  
- **Echanges avec une classe de La Chapelle Bâton** : trois rencontres sont prévues dans l'année. La première aura lieu courant décembre.  
*Les couts de transport sont à la charge de l'école.*
  
- **NELFE = Notre Ecole Faisons La Ensemble** : ce projet subventionné a pour objectif la création d'une bibliothèque d'école et l'équipement de toutes les classes d'un TNI (Tableau Numérique Interactif). Ce projet est en cours d'écriture (long et fastidieux par rapport aux attentes d'un tel dossier). Après l'élaboration de plusieurs devis, le coût du projet global serait aux alentours de 40 000€.

## 7- Questions diverses

**1** Quels sont les effets de l'accueil en classe le matin ?

*Les effets sont très positifs. Les élèves sont calmes et disponibles pour commencer le travail en classe rapidement. C'est un temps dans lequel les élèves peuvent lire, dessiner, échanger calmement, sortir et préparer leur matériel. Un enseignant surveille les deux classes des CP-CE1 et CE2-CM1 en fonction des services à la grille.*

**2** Quel est l'impact de la loi Rilhac sur le fonctionnement actuel ?

*A ce jour, les impacts de cette loi sur le travail quotidien du directeur sont faibles.*

**3** Diffusion des informations par mail, avons-nous le droit en tant que représentant des parents d'élèves ?

*Deux solutions sont envisageables : soit passer par le directeur qui transfère les informations aux familles. Soit faire passer une demande à chaque famille qui donnera ou non une adresse mail afin de recevoir ces informations.*

**4** Projet bibliothèque : avez-vous avancé sur le sujet ?

*Sujet abordé précédemment avec le projet NEFLE.*

**5** Harcèlement : où en est-on par rapport au projet PHARE ?

*Y'a-t-il une sensibilisation sur le sujet, sur l'identification des signaux que ce soit moral ou sexuel ?*

*Nous sommes dans le dispositif PHARE, à ce titre les élèves du CP au CM2 ont participé à la journée « Non au harcèlement » du 9 novembre. A ce titre, les élèves du CE2 au CM2 ont rempli questionnaire de manière anonyme. Les réponses de élèves sont positives dans l'ensemble. Aucun fait de harcèlement à l'école ne ressort. Un retour va être communiqué aux familles.*

**6** En maternelle, il est question de l'achat d'un TBI (annoncé pendant la réunion de rentrée) : est-ce pertinent lorsque l'on sait que le temps d'exposition à l'écran doit être limité ?

*En maternelle, le TNI servirait de support pour l'enseignant. Afin de faciliter et d'améliorer la diffusion d'images, d'affiches utilisés en classe : agrandir des albums, présenter un travail de manière collective.... Les élèves y seront confrontés ponctuellement, encadrés par l'enseignant(e).*

**Compte rendu validé par la municipalité, les représentants de parents d'élèves et l'équipe enseignante le 13 décembre 2023.**